

Ici, on vous donne la parole. Citoyen, association, collectif, n'hésitez pas à participer à cette rubrique d'expression en envoyant vos articles à paroles-citoyennes@sans-transition-magazine.info

LE BUZUK, POUR CHANGER LES COMPORTEMENTS

Par Chantal Jaouen-Quiviger

Le Buzuk, la monnaie locale du pays de Morlaix est un succès, grâce à la mobilisation de ses bénévoles. A ce jour, 160 000 euros ont été échangés en Buzuk, avec bientôt 150 prestataires et plus de 700 adhésions de particuliers, depuis son inauguration en octobre 2016. Cet outil permet de relocaliser l'économie, défendre le commerce de proximité, renforcer l'emploi local et le lien social, ainsi que la protection de l'environnement. Il réoriente une partie du pouvoir d'achat local vers le commerce et les services de proximité. En effet, un Buzuk ne peut être dépensé que dans des commerces, entreprises et associations agréés.

Une pièce d'un euro s'échange en moyenne 2,5 fois avant de filer sur les marchés financiers ou d'être mise de côté pour l'épargne. À l'inverse, le Buzuk, lié à un bassin restreint, s'échange entre 6 à 12 fois avant d'être reconvertie. À chaque fois qu'elle change de main, il y a échange de biens et de services réels, ce qui crée de la richesse tant économique qu'humaine, et donc une vraie dynamique locale.

L'euro reçu en échange de ce Buzuk est placé dans un fonds de garantie, qui se trouve sur un livret de la Nef. Cette coopérative financière propose de réinjecter cet argent sous forme de prêts solidaires pour des projets à valeur environnementales, sociales et culturelles, et tout ceci de façon transparente

QUATRE AXES DE DÉVELOPPEMENT

Le Buzuk est un outil de soutien à la vie associative locale. Dans un proche futur, chaque adhérent pourra parrainer, lors de son adhésion, une association qui pourra recevoir un don équivalent à 3% du montant d'euros qu'il change chaque année en Buzuk. Autre projet : le Buzuk numérique, via une application smartphone. Il vise à enrichir l'offre des moyens de paiement



disponibles et ainsi favoriser son essor sur le territoire. Il vient en complément du Buzuk papier et n'a pas vocation à s'y substituer. Ensuite, la gestion du Buzuk nécessite un suivi constant. L'équipe bénévole ne saurait assumer cette tâche de manière durable. Deux emplois vont donc être créés. Enfin, les collectivités peuvent jouer un rôle essentiel dans le développement de notre monnaie locale en acceptant le paiement en Buzuk de certains services publics (cantine, piscine, transport...). À titre d'exemple, l'Héol, monnaie locale de la région de Brest, est utilisée pour payer les déplacements en transports en commun. Et pourquoi pas avoir la volonté de distribuer les subventions en Buzuk pour que la richesse créée sur le territoire serve durablement à développer ce territoire, au lieu de s'enfuir ailleurs, comme c'est souvent le cas ? La direction générale des Finances Publiques a rédigé une fiche relative aux titres de monnaie locale complémentaire, autorisant le paiement par ceux-ci des services municipaux, départementaux ou régionaux. Cette avancée réglementaire est d'autant plus pertinente que certain(e)s élu(e)s commencent à être convaincu(e)s de l'intérêt d'une monnaie locale complémentaire sur leur territoire.

+ D'INFOS

Buzuk.bzh